

FICHE D'INSCRIPTION N° : _____

Vide Greniers de Saint-Leu d'Esserent

Dimanche 30 mars 2025

Fiche d'inscription à retourner au pôle Culture **avant le 9 mars 2025** :

1, rue Jean Moulin - 60340 Saint-Leu d'Esserent

Horaires : mercredi de 9h30 à 11h30 et 13h30 à 18h, mardi, jeudi et vendredi 14H à 18H



Exposant

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone fixe : _____ Portable : _____

Adresse mail : _____

OBSERVATIONS EMPLACEMENT :

L'inscription au vide grenier se fait pour l'événement en lui-même. Les dossiers sont traités dans leur ordre d'arrivée. Les habitants sont prioritaires pour leur pas de porte, et uniquement leur pas de porte. Les demandes précises, seront respectées, exclusivement en fonction du métrage disponible et du nombre de dossiers déposés souhaitant un espace identique au même lieu.

Nombre de mètres souhaités : 2m 4m 6m 8m 10m

Habitant de Saint-Leu d'Esserent : ____ mètres linéaires x 2€ : _____ €

Extérieur à Saint-Leu d'Esserent : ____ mètres linéaires x 4€ : _____ €

Paiement : Chèque _____ € Espèces _____ €
(à l'ordre du Régie culture Saint-Leu d'Esserent)

DOCUMENTS À FOURNIR DÈS VOTRE DEMANDE D'INSCRIPTION :

> **Carte nationale d'identité N°** _____ établie le _____ à _____
(ou) Passeport N° _____ établi le _____ à _____
(ou) Permis de conduire N° _____ établi le _____ à _____

> **Justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom**

Je déclare sur l'honneur :

- > Être propriétaire de tous les objets, du matériel usagé, que je propose à la vente et qu'ils ne proviennent d'aucun recel,
- > Être en possession du règlement intérieur
- > M'engager à rendre mon emplacement propre après le vide-grenier en évacuant si nécessaire les déchets

Pour les personnes à Mobilité Réduite, les stands seront impérativement positionnés dans la cour de la médiathèque (carte nominative à présenter lors de l'inscription).

Uniquement pour les PMR, merci de cocher cette case si vous souhaitez conserver votre véhicule sur votre emplacement. (sur présentation d'un justificatif)

Merci de déposer ce dossier au pôle Culture de Saint-Leu d'Esserent.

Date limite du dépôt des dossiers : dimanche 9 mars 2025.

Le : _____

Signature de l'exposant

Le Maire adjoint chargé des Animations,
Par arrêté du Maire 2020/756 SG

Jean-Michel MAZET

Le Maire de Saint-Leu d'Esserent sis à 14 Place de la Mairie 60340 Saint-Leu d'Esserent a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données. Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées au Pôle Culture dans le cadre des inscriptions pour le Vide Grenier annuel et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées durant 5 années. Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant. Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter le Pôle Culture par mail à culture@saintleudesserent.fr ou par voie postale à Mairie, 14 Place de la Mairie 60340 Saint-Leu d'Esserent. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.

Mairie, 14 place de la Mairie - 60340 Saint-Leu d'Esserent - Tél. 03 44 56 87 00 - Fax. 03 44 56 87 17 - www.saintleudesserent.fr

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Vide Greniers de Saint-Leu d'Esserent

Dimanche 30 mars 2025



- > Les exposants ayant accepté la participation au vide-greniers s'engagent à respecter le présent règlement
- > Chaque exposant sera responsable de son stand dont il assure la garde, l'exposant devra prendre toutes précautions utiles pour se prémunir des vols. Les organisateurs n'en seront pas responsables
- > **L'installation des stands aura lieu de 5h30 à 8h dans les rues de la ville, attention à bien respecter les horaires. Aucun exposant ne sera autorisé à entrer en voiture dans la zone avant 6h. L'arrivée devra se faire par l'entrée A, B, C comme indiqué sur le courrier que vous recevrez juste avant la manifestation**
- > La vente sera ouverte de 8h à 18h : le démontage des stands est interdit avant 18h, la clôture du vide-greniers est fixée à 18h. **Aucun véhicule ne pourra accéder dans la zone avant 18h**
- > **La circulation et le stationnement sont interdits de 8h à 18h dans la zone du vide greniers, pour tous les véhicules**
- > L'autorisation exceptionnelle délivrée par la Mairie à son titulaire devra être présentée dans l'enceinte du vide-greniers à toutes réquisitions des services de Police
- > Le jour du vide-greniers, les exposants devront se munir de leur pièce d'identité (permis, carte d'identité ou passeport)
- > En cas de désistement, les sommes versées resteront acquises à l'organisateur, **SAUF CAS DE FORCE MAJEURE JUSTIFIÉ**
- > Aucune vente alimentaire de boissons, de confiserie ne sera tolérée dans l'enceinte du vide-greniers, la restauration et la buvette sont réservées à la Municipalité
- > La commission municipale voulant garder un caractère de vide-greniers pour les particuliers, *aucun professionnel ne sera accepté*
- > **Seuls les exposants titulaires d'un macaron GIG ou GIC seront autorisés à conserver leur véhicule sur leur emplacement, dans la cour de la Médiathèque** (Macaron obligatoire au même nom apposé sur le véhicule)
- > La date limite d'inscription est fixée **au dimanche 9 mars 2025**
- > Les souhaits d'emplacements spécifiques seront traités par ordre d'inscription, la Municipalité reste décisionnaire sur l'attribution des emplacements

Merci de prêter attention aux clauses de ce règlement

Ce règlement est susceptible d'être modifié selon les directives gouvernementales en période de la manifestation. L'organisateur se réserve le droit d'annuler sans préavis la manifestation en fonction de l'évolution des protocoles et mesures sanitaires gouvernementales.

Le : _____
Signature de l'exposant précédé de la mention «Lu et approuvé»

Le Maire adjoint chargé des Animations,
Par arrêté du Maire 2020/756 SG

Jean-Michel MAZET

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Vide Greniers de Saint-Leu d'Esserent

Dimanche 30 mars 2025



Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Je soussigné(e) Madame, Monsieur _____

demeurant au _____

atteste sur l'honneur **ne pas avoir participé à plus de deux vide-greniers au cours de l'année civile.**

Je suis conscient que cette attestation pourra être produite en justice et que toute fausse déclaration de ma part m'expose à des sanctions pénales.

Fait pour servir ce que de droit.

Fait à : _____

Le : _____

Signature de l'exposant

Le Maire de Saint-Leu d'Esserent sis à 14 Place de la Mairie 60340 Saint-Leu d'Esserent a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données. Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées au Pôle Culture dans le cadre des inscriptions pour le Vide Grenier annuel et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées durant 5 années. Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant. Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter le Pôle Culture par mail à culture@saintleudesserent.fr ou par voie postale à Mairie, 14 Place de la Mairie 60340 Saint-Leu d'Esserent. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.

Mairie, 14 place de la Mairie - 60340 Saint-Leu d'Esserent - Tél. **03 44 56 87 00** - Fax. **03 44 56 87 17** - www.saintleudesserent.fr